



Préfecture de Maine-et-Loire

Erratum à la publicité n°118 d'une demande d'autorisation d'exploiter enregistrée par la Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire pour mise en valeur de terres à usage agricole.

Il convient de prendre en compte que la demande C49210376 déposée par Madame Mélanie AYOUL ne porte pas sur les parcelles ZK99A et ZK99B située sur la commune de ECOUFLANT propriété de Monsieur Xavier VERGER.